

Présents (visio) : José Serrano, Sabine Greulich, Francesca Di Pietro, Valentin Lamirault, Isabelle Lajeunesse, Matthias Wantzen, Laura Verdelli, Kamal Serrhini

Excusés : Stéphane Rodrigues, Corentin Gaudichet, Clémence Chaudron, Abdelillah Hamdouch, Hervé Baptiste

### Ordre du jour :

- 1) Définition critères de classement des demandes de chercheur invité
- 2) Rappel des événements organisés par l'équipe (information)
- 3) Organisation de webinaires d'équipe ou d'axe
- 4) Participation de l'équipe à la COP région
- 5) Questions diverses

### 1) Définition critères de classement des demandes de professeur invité

Comme décidé au dernier bureau, nous avons continué à travailler sur les dispositifs pour lesquels l'équipe peut être demandée d'effectuer un classement. Thème de ce bureau : le dispositif « chercheur invité ». Après discussion, les critères suivants ont été retenus :

- CV du candidat
- Programme de travail proposé par le pendant le séjour (degré d'aboutissement du programme notamment)
- Cohérence du projet avec les thématiques et les objectifs de l'équipe
- Collaborations potentielles au sein de l'équipe
- Potentiel de collaboration au-delà du séjour
- Potentiel de collaborations transversales au sein de l'UMR

Les dossiers seront consultables par tous les membres de l'équipe et le classement sera effectué au cours d'une réunion de bureau. Pour chaque critère, les dossiers auront la note de 1 à 3.

Un espace va être créé sur l'intranet pour archiver les grilles de classement (sujet de thèses, chercheurs invités etc)

### 2) Rappel des événements organisés par l'équipe (information)

5 juin matin	Webinaire co-organisé avec MIDI « Eau, sécheresse et adaptation de l'agriculture dans un contexte de changement climatique »
6 novembre	Journée doctorale « penser analyser et produire la ville en transition »
11 novembre	Fête de la science
27 novembre	journée doctorants EA ruralités et UMR CITERES, « transitions territoires et acteurs »

Le webinaire « Eau, sécheresse et adaptation de l'agriculture dans un contexte de changement

climatique » servira à préfigurer la seconde édition du colloque « climate change and water » qui aura lieu en 2021.

La journée de la fête de la science est maintenue mais avec un public réduit max 100 personnes et le public devra s'inscrire au préalable. Maintenir une participation de l'équipe à travers la présentation de posters (contact : Muriel Hourlier)

### 3) Organisation de webinaires d'équipe ou d'axe

Sabine envoie un doodle pour trouver une date du 16 au 22 juin.

### 4) Participation de l'équipe à la COP région

La région centre a initié en 2019 une « COP régionale » (<https://cop.centre-valde Loire.fr/>) pour travailler sur la transition écologique au niveau régional avec un large panel d'acteurs. La prochaine réunion du conseil scientifique de la COP régionale aura lieu le 24 juin. Les membres de l'équipe DATE sont nombreux à y participer. Il est proposé d'utiliser une partie de la prochaine réunion d'équipe (cf doodle mis en place par Sabine) pour échanger sur une position de l'équipe à la COP (thématiques ou projets à promouvoir).

### 5) Questions diverses

Accès aux bâtiments de l'université : Cf. mail du 27 mai de Pierre Gabette (directeur général des services)

Chères et chers collègues,

Notre plan de retour sur site doit continuer à s'appliquer, **selon les modalités arrêtées par les composantes**, afin de garantir la santé de tous et limiter les risques d'un nouveau pic épidémique. Il faut donc continuer à privilégier le télétravail. Toutefois, aux termes du décret n° 2020-604 du **20 mai 2020** complétant le décret n° 2020-548 du 11 mai prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, certaines dispositions prises par l'université de Tours peuvent être assouplies.

Ainsi, l'université de Tours peut à nouveau accueillir les étudiantes et les étudiants dans ses locaux aux seules fins de permettre l'accès :

- Aux formations continues ou dispensées en alternance ;
- Aux laboratoires et unités de recherche ;
- Aux services de prêt des bibliothèques et centres de documentation, aux seules fins de retrait ou de dépôt d'ouvrages
- Aux services administratifs, notamment ceux chargés des inscriptions, uniquement sur rendez-vous ou sur convocation de l'établissement ;
- Aux services de médecine préventive et de promotion de la santé.

Ces nouvelles dispositions nous amènent à adapter notre plan de retour sur site. Ainsi, si les grands principes restent en vigueur, nous pouvons assouplir quelques dispositions :

- Les **réunions peuvent à nouveau se tenir jusqu'à dix personnes maximum**. Il sera toutefois nécessaire de désinfecter les locaux à l'issue de la réunion ;
- Si le télétravail reste à privilégier, et si la règle des **50 % de présence des effectifs reste un maximum**, les personnels qui

## **CITERES UMR 7324**

*Cités, Territoires, Environnement et Sociétés*

CNRS-Université de Tours



exercer notamment dans un service accueillant du public  
peuvent revenir sur site sur la base des plannings arrêtés

par le chef de service ou le responsable administratif.

Bien cordialement

Prochain bureau d'équipe le 25 juin 10 h00 en visio (via teams)



**UMR 7324 CITERES**

Université de Tours

33 allée Ferdinand de Lesseps - BP 60449

37204 Tours cedex 3

Tél. : 02 47 36 15 31 - <http://www.univ-tours.fr/citeres>



3